



OGGéOD

Observatoire
géopolitique
de la durabilité

CHANGEMENT CLIMATIQUE, L'ENJEU GÉOPOLITIQUE MAJEUR DE L'ANTHROPOCÈNE

PAR BASTIEN ALEX

Chercheur à l'IRIS

Novembre 2015

Le changement climatique impose à l'humanité de réduire ses émissions et de mettre en place des politiques d'adaptation, mais interroge surtout le modèle de civilisation fondée sur l'exploitation des ressources fossiles, ce qui n'est pas sans soulever des problématiques géopolitiques et sécuritaires.

L'humanité est entrée dans l'ère anthropocène (1). Par la déforestation, l'exploitation des ressources hydriques, l'introduction d'espèces exogènes – ou l'éradication d'espèces endogènes – au sein d'écosystèmes, les pollutions multiples et la combustion des ressources fossiles, l'homme est devenu en quelques siècles la principale force de transformation du système Terre. S'il n'en est pas la seule illustration, le changement climatique en constitue sans doute la forme la plus emblématique. Les défis qu'il pose sont majeurs, puisqu'il s'agit ni plus ni moins que de préserver l'habitabilité de notre planète. Pour autant, les solutions tardent à être mises en œuvre, constat qui n'est pas sans soulever de multiples interrogations. Si dans un premier temps, la dimension environnementale du changement climatique a pu focaliser l'attention, les enjeux sont indéniablement de nature économique et géopolitique.

UN PHÉNOMÈNE GLOBAL, UNE QUESTION DE CIVILISATION

Le changement climatique d'origine anthropique est un problème global, au sens géographique, comme au sens littéral. Sur le plan géographique, cela s'explique principalement par les émissions de gaz à effet de serre (GES) qui concernent l'ensemble des pays du monde qui en produisent tous, en différentes quantités. Sa dimension globale, civilisationnelle, est, pour sa part, liée au fait que toutes les grandes caractéristiques du modèle dominant – et en expansion – sont en relation avec le phénomène, quand elles n'en sont pas tout simplement à l'origine : la mobilité (transport), l'abondance (société de consommation, production de biens et services), le confort (chaleur et électricité). Toutes constituent aujourd'hui les fondements de ce modèle de civilisation reposant sur l'exploitation des ressources fossiles qui demeurent le principal intrant de la croissance de nos économies capitalistes : le transport repose quasi exclusivement sur la consommation de dérivés du pétrole, comme la consommation de masse (engrais, matières plastiques) et la production d'énergie (électricité et chaleur) qui elle repose davantage sur le charbon et le gaz. Si le dérèglement climatique est une problématique d'envergure civilisationnelle, sa résolution aura inévitablement des implications géopolitiques.

Cette dimension globale se résume par cette affirmation : la géographie des émissions ne correspond pas à la géographie des impacts (2). Ce constat conduit à une double injustice : dans un premier temps, au niveau des impacts puisque certains Etats peu émetteurs vont être particulièrement touchés par les évolutions du climat (la république de Micronésie, parmi les Etats les moins émetteurs est d'ores et déjà confrontée à une augmentation du nombre de cyclones) ; dans un second temps, au niveau de la gestion de ces impacts. En effet, les Etats les plus exposés ne comptent pas obligatoirement parmi les plus riches, et ne pourront donc pas tous mettre en place les politiques nécessaires à la protection de leur territoire et des populations et activités qu'il abrite.

Le changement climatique conditionne donc l'apparition de problématiques géopolitiques en lien avec la nécessaire éradication de ses causes – l'atténuation, qui vise à réduire les émissions de GES – mais également avec l'indispensable gestion de ses conséquences – l'adaptation, qui consiste à mettre en place des dispositifs pour faire face aux conséquences déjà observables (3). Le fait que la géographie des émissions ne corresponde pas à celle des impacts a alors, de ce point de vue, deux implications : l'existence d'une géopolitique de l'atténuation résultant de l'expression de rapports de force internationaux dans le partage du fardeau et celle d'une géopolitique de l'adaptation découlant pour sa part des décisions que prendront les Etats pour réduire leur vulnérabilité.

DE LA GÉOGRAPHIE DES ÉMISSION A LA GÉOPOLITIQUE DE L'ATTÉNUATION

Un fardeau difficile à partager, un modèle impossible à abandonner

La géopolitique de l'atténuation renvoie tout d'abord à la géopolitique des négociations climatiques, processus dont l'efficacité est aujourd'hui discutée. Cela découle bien évidemment de la difficulté à déterminer les responsabilités et à répartir l'effort d'atténuation, mais aussi de problèmes de méthode récurrents. L'absurdité du modèle de négociations onusien réside en fait principalement dans sa déconnexion de la réalité économique mondiale et du décalage entre la lenteur des négociations et l'accélération phénoménale des processus à l'origine des émissions de GES. Ce « schisme avec le réel » s'observe à travers la séparation entre les questions des *inputs* (ressources, système énergétique) qui ne sont pas discutées au même endroit que les *outputs* (GES) (4). De manière plus explicite, on ne sauvera pas le climat sans s'attaquer aux causes structurelles du phénomène. Frappée du bon sens, cette affirmation n'en est pas moins lourde de conséquences.

En effet, dans quelle mesure peut-elle être appliquée aux Etats dont le modèle de développement repose intégralement sur l'exploitation de ressources fossiles ? Transformer une économie exportatrice de matières premières en une économie mature, diversifiée, exportant une plus grande variété de produits, bruts comme finis, nécessite du temps, de la planification, de la réflexion et d'importants investissements afin de réorienter la création de richesses. Interpeller l'Arabie saoudite – pays parmi les moins bien positionnés en termes d'émissions par habitant – ou la Russie sur leur modèle est légitime, mais l'on peut comprendre leur réticence à penser le changement. Qu'y a-t-il de plus dangereux pour un Etat, quel qu'il soit, que de sentir menacé le modèle selon lequel il est bâti ? Existe-t-il des sentiments plus à même de provoquer des bouleversements dans les rapports de force entre Etats ? L'Arabie saoudite s'est sentie menacée par l'essor des hydrocarbures non-conventionnels aux Etats-Unis. Elle l'a fait savoir le 28 novembre 2014 lors de la réunion de l'OPEP en décidant de maintenir un niveau de prix bas, décision qui a eu d'importantes répercussions géopolitiques : relations tendues avec les autres membres du cartel, mise en difficultés des gouvernements dont les finances dépendent des cours du baril (Russie, Venezuela, Nigeria, Irak), opposition farouche à la réintroduction de l'Iran dans le jeu régional, etc.

Refonder notre approche de la croissance et repenser l'organisation de nos économies mondialisées – qui reste la seule façon d'obtenir un résultat dans la lutte contre le changement climatique – ne se fera donc pas sans heurts car cela soulève des enjeux colossaux. Ainsi, le changement climatique, analysé comme objet géopolitique, nécessite, pour être correctement appréhendé, la mobilisation d'autres « matières ». De ce fait, si l'énergie, la mondialisation, l'agriculture, le transport ont leur géopolitique, celle du changement climatique se situe au point de confluences. Cela signifie que pour lutter efficacement contre les changements climatiques, les décisions qui doivent impérativement être prises auront des répercussions sur ces secteurs et engendreront des modifications des rapports de force internationaux, voire des problématiques sécuritaires.

Insécurité climatique, insécurités humaines

L'absence de politiques d'atténuation efficaces va contribuer à l'accélération du changement climatique et à l'amplification de ses impacts que nous connaissons déjà : hausse de la température moyenne à la surface du globe, modifications du régime des précipitations, multiplication des événements météorologiques extrêmes, acidification des océans, fonte des glaciers, hausse du niveau des océans et des mers. On prête aux manifestations géophysiques du changement climatique principalement trois conséquences susceptibles de provoquer des troubles sécuritaires :

les migrations, la compétition pour les ressources (existantes ou à découvrir), la fragilisation des Etats.

Les migrations posent le problème de la gestion des flux, de l'assurance de conditions de subsistance (ressources en quantité suffisantes) sur le territoire d'accueil et enfin de l'acceptation par les gouvernements et populations. On sait que des migrations soudaines et importantes conjuguées à des antagonismes historiques suffisent à provoquer un drame humain qui peut dégénérer en affrontement voire en conflit (Darfour). Le chiffre de 200 millions à 1 milliard de migrants « climatiques » d'ici 2050 est avancé mais reste bien difficile à évaluer. De même se pose la question de la création d'un statut de réfugié climatique. La définition de réfugié retenue par la convention de l'ONU de 1951 ne le permet pas, la notion de persécution étant impossible à attribuer au climat ou aux Etats fortement émetteurs accusés d'être à l'origine d'aléas. Un habitant de Kiribati qui avait demandé l'asile climatique auprès de la Nouvelle-Zélande vient à ce titre de voir sa demande déboutée (5).

La raréfaction des ressources (hydriques notamment) sur un territoire, en lien avec les manifestations du changement climatique, peut produire des tensions à différents niveaux. Les sécheresses à répétition peuvent pousser des communautés au départ ou créer des troubles au niveau local, les dégradations progressives de l'environnement n'offrant plus aux populations autochtones les conditions d'une subsistance ni au gouvernement la possibilité d'y remédier si ses finances devaient en pâtir. Cela peut également se produire au niveau international si les Etats amont et aval ne parviennent plus à s'entendre sur la gestion des prélèvements hydriques à effectuer sur les eaux d'un fleuve (le Nil en Afrique, le Gange en Asie). La compétition pour les ressources est également associée à la région arctique que la fonte des glaces rend de plus en plus accessible. De nombreuses extrapolations ont eu lieu au sujet d'un Arctique futur théâtre d'affrontement des puissances mais les risques de conflits ouverts entre les Etats-Unis et la Russie restent minimes. Ils ne permettent cependant pas d'exclure des tensions en lien avec le développement économique de la région (hydrocarbures, pêche, tourisme), sa militarisation et la présence croissante de bâtiments naviguant dans ses eaux.

Le potentiel crisogène du changement climatique doit encore faire l'objet d'étude. Si son statut de principal responsable dans une crise n'a jamais été démontré, son influence sur les paramètres qui en conditionnent le déclenchement est indéniable (6). La définition la plus raisonnable semble être

aujourd'hui celle du CNA (Center for Naval Analyses) qui, en 2007, parlait de « *threat multiplier* » ou multiplicateur de menaces (7).

DE LA GÉOGRAPHIE DES IMPACTS A LA GÉOPOLITIQUE DE L'ADAPTATION

Un financement de l'adaptation délicat

La géopolitique de l'adaptation qui découle de la géographie des impacts vient dans un premier temps compléter l'analyse des négociations climatiques. L'adaptation fait désormais partie des préoccupations, plus particulièrement la question de son financement, deuxième blocage majeur du processus onusien. En effet, les oppositions Nord/Sud se nourrissent également des lancinants débats autour de cette problématique. Les parties à la convention ont décidé à Copenhague, en 2009, qu'il était indispensable, considérant l'avancée du changement climatique, d'assurer la mise en place de mesures d'adaptation. Le Fonds vert pour le climat a été créé en 2011 à Durban dans cette optique afin de récolter quelque 100 milliards de dollars par an destinés à financer des projets d'adaptation – mais aussi d'atténuation – dans les pays en développement. Des interrogations persistent toutefois sur l'origine et le montant des ressources à mobiliser pour l'abonder pleinement. Les pays développés, aux finances malmenées par la crise, tardent à concrétiser leurs promesses de dons en financements effectifs quand les pays en développement craignent de voir les ressources accordées à l'aide publique au développement se diriger vers cette nouvelle enveloppe. La principale conséquence de ces tergiversations dans les négociations reste la difficulté à faire émerger un front commun Nord-Sud regroupant des pays responsables et volontaires face aux Etats récalcitrants à prendre des engagements ambitieux comme les Etats-Unis, le Canada, l'Australie, la Russie mais aussi au Sud comme la Chine ou l'Inde. En effet, Pékin pointe régulièrement du doigt l'absence de crédibilité des pays développés et leurs atermoiements autour de la question du financement pour rallier – avec un certain succès malgré son statut de premier émetteur mondial – à sa cause les pays du Sud.

Les dérives de l'adaptation au changement climatique

Les politiques d'adaptation aux changements climatiques font indéniablement partie de la solution. Toutefois, la volonté de se préserver des manifestations déjà observables du changement climatique peut conduire au développement de politiques aux effets potentiellement néfastes : l'accaparement des terres et la géo-ingénierie (8).

L'accapement des terres désigne l'achat massif de grandes superficies agricoles par des compagnies ou gouvernements et s'observe principalement en Afrique, première réserve de terres arables. L'agriculture étant l'activité économique la plus dépendante du climat, l'accapement des terres peut se concevoir comme une politique d'adaptation au dérèglement climatique. Les grands émergents (Chine et Inde), craignant des tensions sur les marchés des céréales et des denrées alimentaires du fait de la baisse des rendements agricoles liées au changement climatique, et soucieux de préserver leur sécurité alimentaire, pourraient à l'avenir augmenter leurs investissements fonciers. Ce phénomène de captation des ressources agraires, provoque déjà des tensions entre pouvoirs publics, entreprises et communautés locales. En Ethiopie, des incidents ont conduit au départ des populations locales suite à l'achat de terres par des investisseurs indiens. A Madagascar, c'est la compagnie sud-coréenne Daewoo Logistics, qui prévoyait fin 2008 d'acheter 1,3 million d'hectares de terres arables pour y cultiver maïs et palmiers à huile, qui a dû retirer son projet sous la pression populaire après de nombreux heurts. Au Sénégal, le projet Sénéthanol-Senhuile visant à mettre en culture 20 000 hectares de la réserve de Ndiaël rencontre l'opposition franche des quelque 9 000 personnes qui y vivent. A l'avenir, ces événements pourraient se multiplier (9). Élément aggravant, le dérèglement climatique est d'ailleurs renforcé par l'accapement des terres qui, suivant un cercle vicieux, conduit – entre autres par la déforestation – à une augmentation des émissions de GES.

La géo-ingénierie, ou ingénierie climatique, consiste pour sa part en la manipulation délibérée de l'environnement *via* des moyens techniques et technologiques pour contrecarrer le changement climatique d'origine anthropique (10). Les solutions qu'elle préconise s'appuient essentiellement sur deux méthodes : l'extraction du dioxyde de carbone de l'atmosphère et la modification du rayonnement solaire. Pour la première méthode, les projets renvoient, entre autres, à la fertilisation des océans (11). La seconde vise principalement à préserver la Terre du rayonnement solaire à travers, par exemple, la pulvérisation massive d'aérosols dans l'atmosphère. Devant la difficulté des transformations à amorcer pour réformer notre modèle de civilisation, certains Etats pourraient être tentés de faire appel à ces techniques, comme certaines entreprises de les développer (le marché serait alors gigantesque). Le problème réside dans le fait que les conséquences sur le climat d'un recours massif à ce type de solutions – dont l'efficacité n'est pas démontrée – sont inconnues. Si tous les Etats commençaient à organiser des expérimentations, la situation pourrait rapidement devenir incontrôlable (12). En effet, les Etats réalisant sur leur territoire ces expérimentations pourraient être, en cas de survenance d'un sinistre dans une zone limitrophe, accusés par leurs voisins d'en être

responsables. Concrètement, si l'Inde choisissait de recourir à ces techniques pour légitimer la poursuite de la génération d'électricité à partir du charbon, comment réagirait le Bangladesh voisin, régulièrement frappé par des cyclones et menacé par la montée des eaux ? Les atermoiements de l'atténuation au niveau international provoquent déjà ce type de réactions de la part des Etats fréquemment victimes de catastrophes naturelles, qui demandent à être indemnisés par les pays fortement émetteurs, quand les populations ne leur demandent pas tout simplement l'asile. Ces réclamations seraient alors systématiquement dirigées contre les Etats (ou groupes privés) qui se risqueraient à recourir à la géo-ingénierie à grande échelle. Cela pourrait, selon le contexte, provoquer des tensions diplomatiques, voire militaires.

Sans verser dans le catastrophisme, force est de constater que les conséquences géopolitiques potentielles du changement climatique ne manquent pas : tensions entre Etats, remise en cause du modèle économique dominant, compétition pour les ressources, crises liées aux flux de migrants, conflits découlant des politiques d'atténuation et/ou d'adaptation. Si les impacts sécuritaires liés au phénomène pourraient contribuer à accélérer la prise de conscience et la mise en œuvre de politiques, l'ampleur des transformations à opérer continue pour l'heure de dépasser citoyens et décideurs, contraints à une forme de procrastination. Pourtant, il apparaît de plus en plus évident que l'accord qui sera peut-être signé lors de la COP21 ne proposera pas, en raison des blocages évoqués *supra*, de réduction drastiques des émissions. La pertinence de l'échelon international pour organiser une lutte efficace contre le dérèglement climatique se pose de plus en plus, et c'est bien du niveau national que viendra en partie la solution, la Chine, par sa stratégie de développement les énergies renouvelables est en train de le démontrer. Si la perspective d'actions décidées à des échelles inférieures, en dehors du cadre contraignant du droit international, permet de nuancer l'avenir incertain des politiques d'atténuation, elle ne permet pas de formuler différemment la question centrale : n'avons-nous pas besoin d'une révolution quand nous n'avons à offrir qu'une transition ? ■

(1) Dans son article « *Geology of Mankind* », paru dans la revue *Nature* en 2002, Paul Crutzen popularisa ce terme que d'autres avaient utilisé avant lui (Andrew Revkin, 1992).

(2) « Les impacts du réchauffement global seront ressentis à l'échelle mondiale, sans que les impacts subis par chacun des pays ne correspondent aucunement à leurs émissions respectives : ainsi, les pays les plus touchés seront généralement, par un cruel hasard de la géographie, les pays qui sont les moindres émetteurs de gaz à effet de serre ». François GEMENNE, *Géopolitique du changement climatique*, 2009, p. 9.

(3) On a par ailleurs coutume de dire que l'atténuation vise à éviter l'ingérable quand l'adaptation cherche à gérer l'inévitable.

(4) Stefan AYKUT, Amy DAHAN, *Gouverner le climat ? 20 ans de négociations internationales*, 2015, p. 399-438.

- (5) Pierre LONGERAY et Pierre-Louis CARON, « La Nouvelle-Zélande refuse de faire d'un habitant des îles Kiribati le premier "réfugié climatique" », *Vice News*, 21 juillet 2015.
- (6) Solomon M. HSIANG, Marshall BURKE, « *Climate, conflict, and social stability: what does the evidence say?* », *Climatic Change*, 2013.
- (7) Center for Naval Analyses, *National Security and the Threat of Climate Change*, 2007, p. 6.
- (8) Bastien ALEX, Alain COLDEFY, Hervé KEMPF, *Conséquences du dérèglement climatique pour le ministère de la défense, Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations*, juin 2014, p. 39-43.
- (9) Kihwan SEO and Natalia RODRIGUEZ, « *Land Grab, Food Security and Climate Change: A Vicious Circle in the Global South* » in Netra Chhetri, *Human and Social Dimensions of Climate Change*, 2012.
- (10) Clive HAMILTON, *Les Apprentis-sorciers du climat, raisons et déraisons de la géo-ingénierie*, 2013.
- (11) Bastien ALEX, « *Géo-ingénierie marine. Des risques climatiques aux risques géopolitiques* », *La Revue internationale et stratégique*, n°95, automne 2014.
- (12) Jörn RICHERT, « *How to Avoid Future Geoengineering Conflicts: The Limits of Control and a Pragmatic Governance Approach* », *Future and Politics*, 22 juillet 2014.

CHANGEMENT CLIMATIQUE, L'ENJEU GÉOPOLITIQUE MAJEUR DE L'ANTHROPOCÈNE

Par Bastien ALEX / Chercheur à l'IRIS

Article publié initialement dans le magazine Diplomatie n°76.

OBSERVATOIRE GÉOPOLITIQUE DE LA DURABILITÉ

Dirigé par BASTIEN ALEX, chercheur à l'IRIS (alex@iris-france.org).

© IRIS

TOUS DROITS RÉSERVÉS

INSTITUT DE RELATIONS INTERNATIONALES ET STRATÉGIQUES

2 bis rue Mercœur

75011 PARIS / France

T. + 33 (0) 1 53 27 60 60

F. + 33 (0) 1 53 27 60 70

contact@iris-france.org

www.iris-france.org